

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DU 03 OCTOBRE 2023

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS COMMUNICABLES ADOPTÉES

2023-10-03-52	Budget CCAS et budget annexe Résidence A. Croizat – Apurement des créances irrécouvrables prescrites	APPROUVÉE
2023-10-03-53	Budget CCAS – Complément de subvention 2023 à la Résidence autonomie A. Croizat	APPROUVÉE
2023-10-03-54	Budget CCAS – Décision modificative n°2	APPROUVÉE
2023-10-03-55	Budget annexe Résidence A. Croizat – Décision modificative n°2	APPROUVÉE
2023-10-03-56	Convention mission référent RSA 2023/2025 entre le CCAS et le Département 76 – Nouvelle version	APPROUVÉE
2023-10-03-57	Résidence A. Croizat – Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2023/2024 entre le CCAS et le Département 76	APPROUVÉE
2023-10-03-58	Résidence A. Croizat – Tarifs du service de blanchisserie	APPROUVÉE
2023-10-03-59	Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) – Contribution 2023	APPROUVÉE
	1 demande d'aide exceptionnelle nominative	APPROUVÉE

En application des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative aux droits d'accès aux documents administratifs, les délibérations sont consultables sur demande par téléphone au 02 32 95 93 26 ou par mail à l'adresse suivante : <a href="mailto:affairesociales@ser76.com">affairesociales@ser76.com</a>